

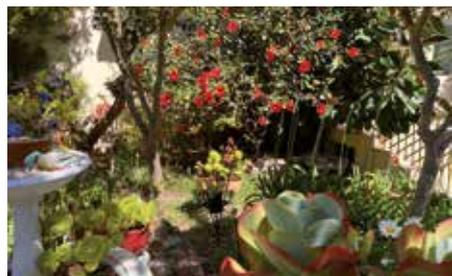
COINS DE VIE

JOURNAL D'INFORMATION DU LOCATAIRE DE L'OPH DU VAR

ÉTÉ 2022- N°56



VAR HABITAT FÊTE SES 100 ANS !



CONCOURS DES
BALCONS FLEURIS P.4



LA BRIGNOLETTE FAIT
PEAU NEUVE P.7



UN AIR DE PRINTEMPS AU
VAL DES ROUGIÈRES P.9

LE MOT DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

Var Habitat fête cette année son centenaire. 100 ans au service du logement accessible.

100 ans au cours desquels nous n'avons cessé d'innover pour vous proposer des logements et des cadres de vie agréables.

100 ans à votre service, pour vous proposer des logements moins énergivores et plus accessibles, des espaces extérieurs aménagés et accueillants ainsi que des services toujours plus réactifs et proches de vous. Alors que nous aurions pu nous contenter de regarder dans le rétroviseur et nous satisfaire du passé, nous avons choisi de nous tourner résolument vers l'avenir. D'abord en inscrivant l'expérience et la relation client au cœur de nos préoccupations.

Puis en investissant massivement dans la construction pour proposer des logements aux familles varoises qui en ont besoin. En créant un organisme de foncier solidaire qui proposera très prochainement des logements neufs à l'achat à des conditions très favorables.

Mais aussi en accroissant de façon importante les budgets d'entretien de nos résidences existantes afin de les inscrire dans cette nécessaire modernité. Et enfin, en renouvelant notre identité visuelle en créant un logo sobre et sérieux qui nous inscrit résolument dans la modernité.

Et puisque votre parole doit être entendue, je vous invite à vous exprimer lors des élections de vos représentants au sein des associations de locataires qui siègent à notre conseil d'administration. Ce scrutin se déroulera du 15 novembre au 15 décembre.

Je vous souhaite de passer un bel été, prenez soin de vous.

Thierry ALBERTINI

Président du Conseil d'Administration de Var Habitat
Maire de La Valette du Var
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Vice-Président de MTPM

POUR TOUTES VOS
DEMANDES, UN SEUL
NUMÉRO POUR NOUS
JOINDRE
04 94 61 55 00

SOMMAIRE

Éditorial	p. 2
Actualités	p. 3
Dossier spécial	p. 5
Près de chez vous	p. 7
Quotidien	p. 11
Alerte canicule !	p. 12

RESTEZ INFORMÉS : SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le début d'année, le service communication de Var Habitat a notamment créé un compte Instagram pour mieux vous informer.

Ce réseau s'adresse directement à vous, locataires. Vous pouvez y retrouver :

- Notre actualité ;
- Des informations pratiques ;
- Comment nous contacter ?
- Des tutoriels pour régler certaines problématiques de votre logement ;
- Notre patrimoine en photo et vidéo ;
- Nos évènements institutionnels.



LES BONS NUMÉROS

Var Habitat	04 94 61 55 00
CAF Toulon	3230
CPAM	3646
Conseil Départemental 83	04 83 95 00 00
Pôle Emploi	3949
SAMU	15
Pompiers	18
Police Secours	17
SOS Enfance Maltraitée	119
Violences conjugales	3919
Astreinte Var Habitat	06 13 02 02 47

Directeur de la publication : Martial AUBRY - Rédacteur en chef : Laurent FONTANA.
Chargé de Communication : Sandra VILLARD - Infographie : Laure BONET.
Contact : 04 94 61 55 00. Comité de Rédaction : Laurent DENIS, Marie-France CHAMARD, Raphaëlle BLANC BUONO, Sandra VILLARD, Marianne FOUCAUD, Élodie ROUSSILHON, Thibault SCREVE, Olivier KOLF, Véronique PIJAT, Julie POITEVIN
Impression : Imprimerie CEF, Nice. Tirage à 2 000 exemplaires.
ISSN 1772-3485, dépôt légal : juillet 2022. N°56 - Parution semestrielle.
Crédits Photos : Var Habitat - Stocklib - Pixabay - USH

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES 2022

Du 15 novembre au 15 décembre 2022, 4 millions de locataires Hlm vont voter pour choisir leurs représentants. Les locataires élus feront partie du conseil d'administration de leur organisme Hlm. Ces élections sont importantes. Voici 6 bonnes raisons de participer aux élections de locataires :



1) LES REPRÉSENTANTS DÉFENDENT LES INTÉRÊTS DES LOCATAIRES

Voter, c'est choisir les représentants qui défendront vos intérêts au conseil d'administration de Var Habitat. Les représentants des locataires rencontrent le bailleur plusieurs fois par an.

Les représentants des locataires parlent au bailleur des questions et des remarques des locataires.

2) VOTER, C'EST DONNER SON AVIS

Vous votez pour faire entendre votre avis.

Les locataires peuvent choisir dans les programmes le candidat qui comprend le mieux leurs attentes et leurs besoins.

3) LES REPRÉSENTANTS PRENNENT DES DÉCISIONS IMPORTANTES QUI CONCERNENT DIRECTEMENT LES LOCATAIRES

Les décisions peuvent être sur différents sujets :

- Les travaux,
- La qualité des logements,

- L'entretien des parties communes,
- La gestion de la résidence,
- L'avenir du quartier,
- La maîtrise des charges,
- L'attribution des logements...

Les décisions votées en conseil d'administration touchent les locataires dans la vie de tous les jours.

Choisir des représentants, c'est agir pour améliorer la vie de tous les jours.

4) LES REPRÉSENTANTS SONT AUSSI DES LOCATAIRES EN HLM

Les représentants partagent la vie des locataires qu'ils représentent.

Ils vivent dans une résidence gérée par le même bailleur. Ils connaissent donc la réalité du terrain et ils partagent les mêmes intérêts.

5) LES REPRÉSENTANTS ONT UN VRAI POUVOIR DE DÉCISION

Les décisions peuvent être sur différents sujets :

- Les orientations stratégiques de l'organisme,
- Le programme de travaux et

de développement,

- Le budget de l'organisme Hlm,
- Une augmentation de loyer,
- La vente d'immeubles...

Sur tous ces sujets, les représentants des locataires participent à la prise de décision du conseil d'administration. Ils ont un droit de vote à égalité avec les autres administrateurs.

6) VOTER, C'EST FACILE

Quelques semaines avant le vote, le bailleur informe des conditions précises de vote par voie d'affichage.

Vous recevrez le matériel de vote et les professions de foi par courrier.

Tout est fait pour faciliter les conditions de vote, en fonction :

- Des habitudes des locataires,
- De la répartition des immeubles...

Le vote pourra se faire de deux façons :

- **Par correspondance**
- **Par internet**

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS : BRAVO !

Dans le cadre de son centenaire, Var Habitat a organisé un concours de «balcons et jardins fleuris» ouvert à tous les locataires titulaires d'un bail. Après inscription, 51 locataires ont participé afin de valoriser leurs plantations.

Le service communication s'est mobilisé pour se rendre chez les participants, quand cela fut possible, pour photographier leurs espaces de verdure.

Après visualisation anonyme des photos prises ou reçues, le jury s'est déroulé en 3 phases :

- un vote des administrateurs de l'office ;
- un vote du personnel ;

- un vote des abonnés Instagram de Var Habitat.

Trois prix ont été décernés, bravo à l'ensemble des participants pour leur investissement !

Le 1^{er} prix : 100 € de bon d'achat à M. BELLET, résidence Les Vieux Salins à Hyères



**Le 2^{ème} prix : 70 € de bon d'achat
Mme CHERON, résidence Nouvelle Vague à Hyères**



VAR HABITAT FÊTE SES 100 ANS !

Le 18 avril 1922, Alexandre MILLERAND, Président de la République, signe le décret créant l'Office d'Habitations à Bon Marché du Département du Var. 100 ans plus tard, devenu Office Public de l'Habitat du Var, Var Habitat, est le 1^{er} bailleur social du département avec ses près de 16 000 logements.



Var Habitat fait parti des plus anciens bailleurs sociaux de France et a naturellement suivi les différentes phases de construction et d'aménagement qu'a connu la France telle que la reconstruction massive suite aux destructions de la guerre 39-45.

Un effort de construction important a également eu lieu lors du rapatriement des Français d'Algérie dès 1962. En effet, plus de 500 logements ont été livrés entre 1963 et 1964 et un grand nombre de ces familles y ont été logées.

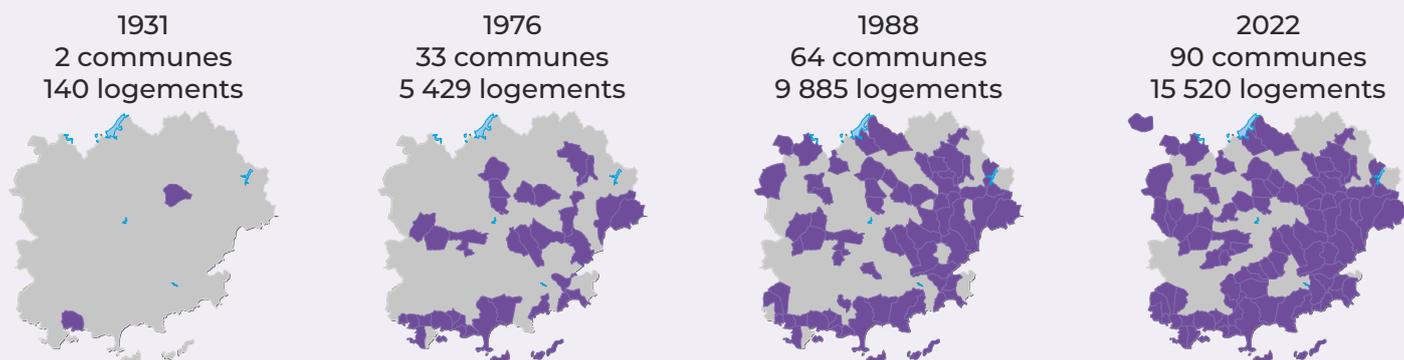
Les années 70 n'ont pas été en reste avec la construction de grands ensembles qui apportaient confort et modernité à ses habitants. Parmi eux, 10 résidences d'une taille moyenne de 180 logements ont ainsi vu le jour. Par la suite la taille moyenne des résidences a baissé pour atteindre environ 30 logements.

De nos jours, la nécessité de loger les varois est toujours aussi présente et notamment avec des loyers accessibles au plus grand nombre ou en accession à la

propriété. Var Habitat a ainsi pris le virage de l'accession sociale en proposant un parcours résidentiel au varois au travers divers dispositifs comme le tout nouveau nommé « Bail Réel Solidaire » qui permet par la séparation du bâti et du foncier d'accéder à un logement 30 % moins cher que le marché local.

Var Habitat se réinvente pour proposer un cadre de vie agréable à ses locataires et des solutions d'aménagement toujours plus innovantes aux élus locaux.

UNE COUVERTURE DÉPARTEMENTALE IMPORTANTE



PAROLES D'HABITANTS ...

Rosalie Santiago vit au bâtiment B de la résidence Mataffe depuis sa construction le 1^{er} août 1970. Elle fait partie des plus anciens locataires que compte l'office. Nous l'avons rencontré pour qu'elle nous raconte sa vie, ses souvenirs du quartier et son évolution.



C'est entourée d'une très petite partie de sa famille que Mme Santiago nous a reçu dans son logement. En effet, Rosalie et son époux y ont élevé leurs 9 enfants qui à leur tour ont agrandi la famille.

Elle compte désormais 23 petits enfants et une vingtaine d'arrière-petits-enfants.

Mataffe : une grande famille

Les bâtiments A et B, un peu excentrés du reste de la résidence, ont été le terrain de cette grande famille où les enfants jouaient les uns avec les autres et prenaient le chemin de l'école ensemble.

Ces 2 bâtiments comportent une majorité de grands logements (T5 et T6). Les familles qui s'y sont installées se sont très vite bien entendus et des liens forts les lient toujours (familliaux et amicaux).

«Les enfants jouaient tous

ensemble au pied des bâtiments ou dans la colline pendant que nous, les mamans, nous discussions à l'ombre d'un mimosa».

Mais ce qui marque le plus c'est la vie de quartier voire de village qui régnait à Mataffe. De nombreux commerces sont alors présents : boucherie, presse, épicerie, primeur et même une droguerie à la place de notre agence actuelle au pied du bâtiment Excelsior !

L'association des locataires organisait chaque année une fête foraine avec des manèges, un bal, l'élection d'une miss Même Les Gipsy King sont venus faire un concert au coeur du quartier !

Cette vie de quartier a disparu mais les liens entre les habitants restent, les enfants sont toujours en contact et se retrouvent avec plaisir.



UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

En ce mois d'avril 2022, Var Habitat a fêté son centenaire. 100 ans à votre service mais toujours aussi dynamique. C'est également l'occasion de donner une nouvelle jeunesse à son identité visuelle.

Sans tirer un trait sur le passé, en prenant appui sur notre expérience, ce nouveau graphisme réunit sérieux et sobriété, tout en étant résolument inscrit dans la modernité.



Territoire Centre

INAUGURATION DE LA VERRERIE À OLLIÈRES

Vendredi 13 mai 2022, M. Fauquet-Lemaître, Maire d'Ollières, M. Albertini, Président de Var Habitat et M. Aubry, Directeur Général de Var Habitat ont inauguré les 3 nouveaux logements sociaux mis en location au coeur du village d'Ollières.



Pour la première fois, la commune d'Ollières a fait confiance à Var Habitat pour la réhabilitation d'une maison de village de 191 m².

Ce sont ainsi 1 type 1, 1 type 2 et 1 type 3 qui ont été réaménagés et mis en location en juillet 2021.

Var Habitat a investi 633 984 € dont 47% d'autofinancement, ce qui démontre sa volonté d'investir au côté des élus des petites communes varoises telle qu'Ollières.

Les travaux ont également été rendus possible grâce à une subvention de 14% de la part de l'agglomération Provence Verte.

Lors de cette réhabilitation, nous nous sommes attachés

à respecter les normes environnementales et offrir des logements peu énergivores. La résidence La verrerie a ainsi obtenu la certification BEE Logement Rénovation – Version C pour un niveau d'énergie HPE Rénovation 2009. (référence 83-021) de la part de l'organisme Prestaterre Certifications.

De plus, la totalité des entreprises qui sont intervenues sur le chantier sont basées sur le département (55%) ou les Bouches-du-Rhône toute proches.

LES JARDINS DE LA BRIGNOLETTE FONT PEAU NEUVE !

La satisfaction des locataires est la priorité de Var Habitat. Celle-ci passe par une résidence entretenue avec des espaces extérieurs accueillants. Or, lors de la dernière enquête réalisée en février 2020, nous avons relevé un taux de satisfaction bas sur l'entretien et l'aménagement des espaces extérieurs de la résidence La Brignollette à Brignoles.

En effet, la résidence bénéficie d'une part de vastes espaces extérieurs dont le grand potentiel est depuis longtemps sous-exploité et d'autre part d'une excellente visibilité depuis ses abords, dont une voie passante récemment rénovée par la municipalité.

Outre de nouveaux aménagements paysagers et de confort, une partie de la végétation existante vieillissante, peu esthétique ou mal implantée a été remplacée par des espèces que nous avons choisies robustes,

peu gourmandes en eau et ne nécessitant pas d'entretien spécifique ; ceci pour ne pas alourdir le travail de nos équipes de jardiniers, tout en bénéficiant d'un développement rapide des végétaux. C'est ainsi que plus de 150 plantes, arbres et arbustes ont été plantés pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ce travail de réaménagement a été effectué par l'équipe de jardiniers du territoire centre et engage un investissement de près de 15 000 €.



Territoire Centre

ATELIERS PARTICIPATIFS SUR L'AMÉLIORATION DES ESPACES EXTÉRIEURS À BRIGNOLES

Dans le Coins de vie n°54, nous évoquons le démarrage de la mission confiée par la commune de Brignoles et l'agglomération Provence Verte au CAUE afin d'améliorer les espaces extérieurs des résidences Le Carami, Le Vabre, La Dîme et Route du Luc.

Après 2 balades urbaines réalisées en mars 2021 avec les habitants des 2 quartiers et plusieurs ateliers de réflexion, une exposition nommée «Réflexion partagée avec les habitants sur leur cadre de vie» s'est tenue, fin juin, à la Maison des Initiatives Sociales de Brignoles.

Les visiteurs ont pu se rendre compte de la qualité des échanges et des propositions faites par les habitants de ces 4 résidences.



MISE EN LOCATION

Coeur Syrah - Saint Maximin
Les heureux locataires des 10 logements de la résidence ont pris possession des lieux au cours du mois de mai.

Territoire Est

INAUGURATION DES ASCENSEURS À ACHARD

Jeudi 31 mars, Richard Strambio, Maire de Draguignan, Thierry Albertini, Président de Var Habitat et Martial Aubry, Directeur de Var Habitat ont inauguré la création des 16 cages d'ascenseurs mis en place sur la résidence Achard à Draguignan.



Cette résidence de 144 logements construite en 1951, selon les standards de construction de l'époque,

n'apportait plus les services attendus par la population en place et par les nouvelles familles qui souhaitent intégrer les logements. C'est ainsi que des travaux de création de cages d'ascenseurs ont débuté en février 2021 et se sont échelonnés pendant une année. Cet investissement de 2 873 000 € a été approuvé par la majorité des habitants (78 %) lors d'une concertation collective.

Sur la même commune, la résidence L'observance a

également bénéficié de la mise en place d'un ascenseur, pour le plus grand plaisir des habitants. Une population vieillissante qui a ainsi gagné en autonomie.

Var Habitat mène une politique volontariste d'entretien et d'amélioration de son patrimoine bâti. En 2022, 24 millions d'euros seront investis dans des travaux d'entretien courant, d'amélioration énergétique, de confort ou de cadre de vie des logements.

Territoire Littoral

UN AIR DE PRINTEMPS AU VAL DES ROUGIÈRES

Mercredi 29 juin, M. Giran, Maire de la commune de Hyères, a inauguré avec les associations locales et Var Habitat, la fresque réalisée sur un des murs de la crèche Tom Pouce au coeur du Val des Rougières.



Cette fresque a notamment été peinte par les membres des associations du quartier et les enfants de la crèche sous la supervision de l'association Arty Family qui a déjà oeuvré sur le quartier.

Var Habitat a complété cette embellissement en repeignant les portes des garages qui jouxtent la fresque dans la même tonalité. De plus le soubassement du bâtiment voisin a également été repeint.



OUVERTURE D'UN ESPACE FRANCE SERVICE À HYÈRES

Le programme France services est piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et la Banque des Territoires/Direction de la Caisse des Dépôts et consignations. Elle est portée au niveau départemental par les préfetures.



Le 4 juillet, un Espace France Service a ouvert ses portes à Hyères. Il se situe au 46 chemin

de l'Excelsior, face à l'Intermarché et au pied du Val des Rougières.

Il a pour mission d' :

- Accompagner dans les démarches administratives quotidiennes
- Aider dans les démarches en ligne
- Accéder à des ordinateurs en libre service
- Initiation au numérique,

écrivain public par l'association FACE VAR dès le mois de septembre.

Les horaires seront les suivants :

- Lundi, mardi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h (avec ou sans rendez-vous)
- Mercredi, jeudi : 8h30-13h (uniquement sur rendez-vous l'après-midi)

Tous Territoires

DES LOGEMENTS TOUJOURS MOINS ÉNERGIVORES

La baisse de la consommation énergétique des logements et des bâtiments est une priorité pour Var Habitat. 7 résidences ont bénéficié, en ce début d'année, de travaux d'amélioration qui apporteront plus de confort tout en réduisant les consommations énergétiques. L'étiquette de ces logements est ramenée de E à C suite aux travaux.

Les résidences concernées sont :

- **Le Hameau de Marras** au Adrets de l'estérel - 17 logements
- **Le Hameau du Gai** à Gassin - 40 logements
- **La colline de Font Mourier** à Cogolin - 19 logements
- **La Loube** à La Roquebrussanne - 6 logements
- **La Brise** à Saint Mandrier - 6 logements
- **Le Collet** à Entrecasteaux - 17 logements

Afin d'améliorer l'étiquette énergétique des logements, un bouquet de travaux a été mis en place pour chacune des résidences parmi :

- l'isolation par l'extérieur
- l'isolation des combles et/ou des caves
- la mise en place de pompes à chaleur
- le changement des chauffe-eaux
- le changement des sèche-serviettes

Un budget de 1,4 millions d'euros a déjà été investi. D'autres résidences sont également concernées par ce type de travaux dans les mois qui viennent. Nous ne manquerons pas de tenir informé les locataires concernés par un bulletin d'information.



La Brise, avant



La Brise, après

PROTECTION DE LA FAUNE



Les travaux d'isolation par l'extérieur prévus sur la résidence La Fabrique à Seillans (48 logements) ont été retardés

afin de protéger les martinets et les hirondelles qui nichent notamment sous les génoises. Un travail avec la Ligue de Protection des Oiseaux a été mis en place.

Les travaux démarreront au mois de septembre après la période de nidification. Des nids seront également mis en place afin que les couples puissent se réinstaller au printemps prochain.

MISE EN LOCATION

Domaine de la Calade - Ollioules
58 logements au sein d'une petite copropriété.



CHANGEMENT DE PRESTATAIRE DE CURAGE

Depuis le 20 juin, votre prestataire de curage des canalisations et d'assainissement a changé. Retrouvez ci-dessous les coordonnées des entreprises à contacter en cas de problème selon votre commune d'habitation.

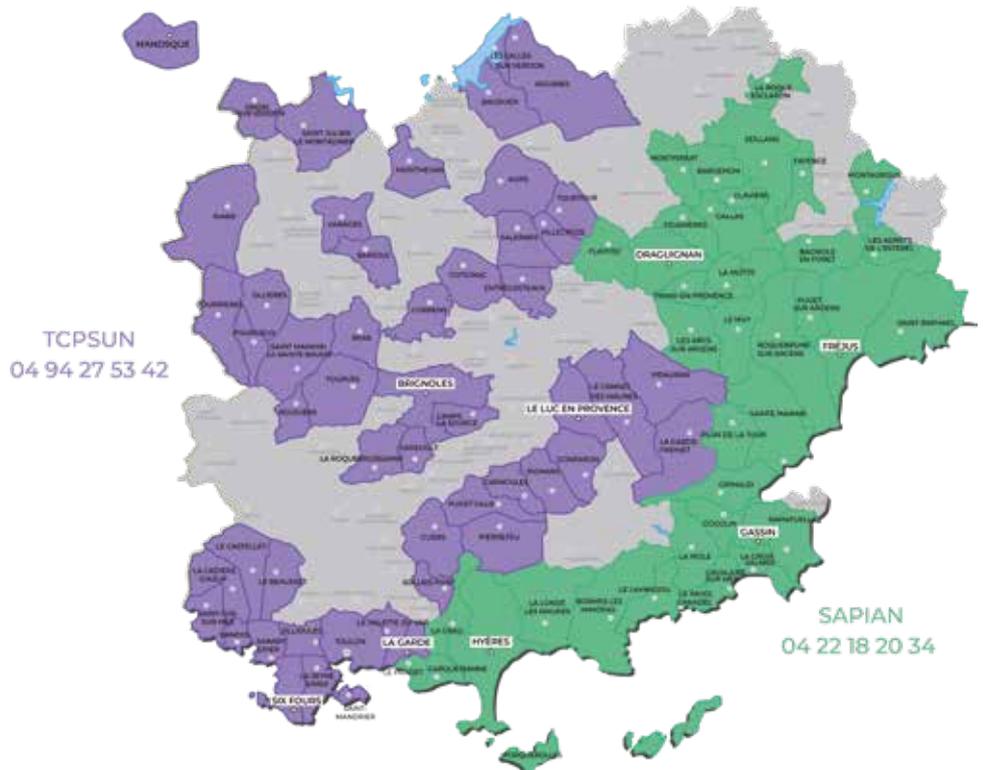
Quand doit-on appeler le prestataire ?

Lorsque l'écoulement de votre WC, lavabo ou évier se fait mal ou est obstrué totalement.

Avant d'appeler le prestataire, vérifiez que votre siphon de lavabo n'est pas bouché. Si c'est le cas, nettoyez-le. Si le problème persiste, contactez directement le prestataire.

Toute intervention de débouchage d'une canalisation due à une mauvaise utilisation, telle que le jet de serpillière ou autres objets sera facturée au locataire. Pour rappel, l'entretien des différents siphons du logement est à la charge des locataires.

Var Habitat vous propose des tutos vidéo sur son compte instagram pour mieux entretenir votre logement. N'hésitez pas à vous abonner !



QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?



Dégât des eaux ou petit incendie :
1 - Appelez le Service de la relation client ou l'astreinte

selon les heures d'ouverture pour ouvrir une sollicitation et faire intervenir un technicien.
2 - Prévenez votre assureur, dans les 5 jours. Il prendra en charge le sinistre. Il est donc important de bien être assuré !

Bon à savoir !
Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée. Si celui-ci ne marche pas, il est garanti et sera changé par Var Habitat.

Il est important pour éviter que vos canalisations soient bouchées de ne pas y jeter de serpillières, serviettes, couches ou lingettes.

Ne jetez pas vos mégots de cigarette par dessus votre balcon pour la tranquillité et la sécurité de vos voisins. De plus, les mégots polluent fortement l'environnement !

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule